

Prix Droits et Libertés – Édition 2011

**PLUS QU'UN MOIS POUR POSER SA CANDIDATURE**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 2011** – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rappelle à tous les individus, organismes et institutions interpellés par la promotion et la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse qu'ils ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet pour soumettre une candidature pour le Prix Droits et Libertés – Édition 2011.

« J'invite toute personne, organisation et institution à faire reconnaître leur engagement en proposant la candidature de personnes ou de groupes qui travaillent à l'avancement des droits de la personne et des droits de la jeunesse au Québec », a déclaré le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau.

Cette année, monsieur Cousineau présidera le jury en compagnie de François Bugingo, journaliste et ancien président de Reporters sans frontières Canada et de madame Monique Rochon, une des premières employé-e-s de la Commission qui a récemment pris sa retraite après plus de 35 années de service.

Décerné depuis 1988, le Prix Droits et Libertés vise à souligner les actions réalisées par des personnes, des organismes et des entreprises au Québec oeuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le prix est traditionnellement remis par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Afin de souligner leur engagement continu en matière de défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse ainsi que les 35 ans de l'entrée en vigueur de la Charte des droits et libertés de la personne, la Commission rendra un hommage à tous les précédents lauréats lors de la cérémonie de remise du Prix Droits et Libertés qui aura lieu à Montréal le 8 décembre prochain.

Au cours des cinq dernières années, le Prix a été décerné à la Fondation de la tolérance, au Regroupement des organismes Espace du Québec (R.O.E.Q.), à l'honorable Juanita Westmoreland-Traoré de la Cour du Québec, à Laurent McCutcheon de la Fondation Émergence ainsi qu'à André Paradis, un militant des droits de la personne bien connu.

**Comment poser sa candidature**

Pour présenter une candidature, il suffit de soumettre un dossier comprenant un formulaire de mise en candidature, une lettre de présentation ainsi qu'une description de la carrière et des activités exceptionnelles de la personne ou de l'organisation proposée, avant le 1<sup>er</sup> juillet. Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web de la Commission au [www.cdpedj.qc.ca](http://www.cdpedj.qc.ca).

Dans une démarche de développement durable, la Commission encourage les candidats à lui faire parvenir ce formulaire et leur dossier de mise candidature par courrier électronique, sur CD-ROM ou sur clé USB. La Commission continuera toutefois à accepter les dossiers en format papier.

Les dossiers de mise en candidature doivent être expédiés ou remis en main propre avant le **1er juillet 2011, 17 heures** à l'adresse suivante :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
À l'attention de Julie Lajoie  
360, rue Saint-Jacques 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 1P5  
@ : [julie.lajoie@cdpdj.qc.ca](mailto:julie.lajoie@cdpdj.qc.ca)

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Julie Lajoie au 514 873-5146 ou 1 800 361-6477 poste 230 ou par courriel à l'adresse suivante : [julie.lajoie@cdpdj.qc.ca](mailto:julie.lajoie@cdpdj.qc.ca).

-30-